

Le Petit Girondais

Bonne Année!

Bonnes Fêtes

M A I R I E

Sommaire

1 -2 Édito

3-4 Environnement et développement durable

5-6 Faucardage, travaux salles et voirie

7 Recensement

8 Noël à l'école

9 Armistice

10 Retour sur...

11 Communiqués divers

Directeur de Publication: Thierry BOS

Réalisation, Rédaction: Pascal MAU

Membres de la commission communication:

Patricia PEYSSARD, Mylène LASSERRE, Marine PELIN, Manuel DOS SANTOS MATOS, Rémy GALLISSAIRES, Pascal MAU.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

GIRONDE SUR DROPT



Vœux du Maire du samedi 19 Janvier 2019

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

La vie de notre commune s'inscrit dans notre territoire national mais également dans le mouvement mondial qui touche l'ensemble des habitants du monde. Ainsi, nous traversons des changements économiques avec la mondialisation du commerce, les changements de mentalités autour du rapport entre les femmes et les hommes, les grands problèmes mondiaux avec les guerres qui entraînent l'arrivée de migrants. À plus grande échelle encore, nous sommes confrontés à un point de non-retour face aux bouleversements climatiques qui arrivent à grands pas.

Je voudrais aborder trois sujets d'actualité : l'emploi, le social et l'environnement.

L'emploi est un enjeu majeur pour la commune. Nous avons tous conscience qu'il s'agit pour chacun d'entre nous d'une priorité afin que toutes les familles puissent compter sur les moyens suffisants pour vivre décemment et même s'épanouir au mieux. Nous savons également qu'il s'agit pour notre commune d'un enjeu de survie car une commune sans emploi est une commune qui perd ses habitants, ses commerces et qui finit par mourir.

La prise de conscience de chacun d'entre nous, des difficultés à bien vivre ensemble entre femmes et hommes, entre générations, entre populations, comme peut le prouver le dynamisme des associations solidaires de notre territoire, est prise en relais par l'action de la commune. Nous apportons notamment notre soutien à ces associations mais nous agissons également, à travers le CCAS.

Enfin, l'environnement dans lequel nous évoluons est l'une de nos priorités et la commune a développé depuis plusieurs années des solutions en allant au-delà des obligations légales. Nous avons, par ailleurs, favorisé des choix pour sensibiliser l'ensemble des citoyens sur le respect de l'environnement par le compostage collectif des déchets alimentaires(site de la résidence « la chandelière ») mais également par des actions communes avec notre école, par exemple :Diminution des déchets alimentaires au niveau du restaurant scolaire et compostage pédagogique auprès des enfants .

Nous avons proscrit, depuis presque 3 ans, le désherbage sur la commune .La municipalité a même décidé cette année de s'équiper de bineuse et débrousailleuse électrique.

La commune doit, par ailleurs, faire face, depuis plusieurs années, à une baisse des dotations de l'État, tout en devant assumer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes. Aussi, la mission du maire et de toute l'équipe municipale devient de plus en plus ardue, notamment pour boucler le budget de la commune tout en mettant en place des projets qui la font vivre.

MAIRIE

Horaires

Lundi :	8h / 12h
Mardi :	8h30 / 12h
Mercredi :	8h / 12h 13h30 / 17h
Jeudi :	8h30 / 12h
Vendredi :	8h30 / 12h

Tél 05 56 71 11 18

Fax 05 56 71 11 05

accueil@gironde-sur-dropt.fr

Nous écrire

46, av. du Général de Gaulle
33190 Gironde-sur-Dropt

Retrouvez l'ensemble des délibérations des conseils municipaux sur internet
www.girondesurdropt.fr

Rejoignez-nous sur
facebook

Notre rôle n'est pas facilité lorsque nous sommes confrontés à des administrés qui agissent comme des consommateurs et qui parfois reportent sur nous des attentes qui ne sont pas légitimes. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une majorité et je salue toutes les personnes bénévoles qui s'investissent dans la vie de la commune.

En 2019, plusieurs projets vont voir le jour après plusieurs mois d'études :

Aménagement sécuritaire du bourg et du rond point : pour cette première phase de travaux, la priorité sera donnée à la sécurité. Les aménagements à venir viseront ainsi à abaisser la vitesse de circulation sur la D1113, tout en valorisant le patrimoine. Le rond-point limitrophe avec La Réole fera également l'objet d'un aménagement paysager, marquant ainsi l'entrée de ville.

Création d'un pôle raquette : Construction de 3 salles de squash, 1 salle de tennis couvert, 3 salles de badminton, 1 coursive, sanitaires et club-house. Cet équipement sera doté d'un ascenseur.

Création d'un pôle athlétisme : au printemps 2019, la création de pistes d'athlétisme (saut en hauteur, course à pieds, saut en longueur...) à la « plaine des sports » (stade) offrira aux sportifs du Stade Langonnais Athlétisme et de l'Elan Girondais les aires d'entraînement essentielles à leur progression.

Aménagement du sentier du Sadirac : un sentier de promenade est en train d'être aménagé le long du Sadirac, ce ruisseau qui traverse la commune d'Est en Ouest. A terme, ce sentier rejoindra la future piste cyclable qui reliera Sauveterre de Guyenne à La Réole.

Label Ville et Village Internet: La commune a candidaté au label Ville et village Internet 2018. Ce Label (symbolisé par un panneau de 1 à 5 arobases) permet à la collectivité locale de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. La commune a également procédé à la refonte de la page d'accueil de la commune avec la création d'une plateforme « *Ma Mairie en Ligne* ».

Il ne faut pas oublier que les intérêts que nous avons en commun sont le respect et l'épanouissement de tous.

Le tissu associatif de notre commune est flamboyant ! Les associations sont nombreuses et proposent toutes sortes d'activités aussi bien culturelles que sportives ou artistiques. Alors, la commune soutient chacune d'elle en allouant dans son budget une part conséquente aux associations, mais également en mettant à leur disposition **gratuitement** les infrastructures nécessaires : terrain ou salle de sport, club house, salle de réunion...

Prendre le temps de donner son temps : voilà ce qui fait de vous des personnes essentielles dans notre société. Les associations créent toute une vie sociale entre les habitants de notre commune et parfois des communes environnantes. Elles offrent des services, elles apportent de l'aide, du plaisir, de l'amitié. Sans la bonne volonté de vous tous, pour la grande majorité des bénévoles, rien ne serait possible. Je voudrais donc pour ces vœux 2019 vous souhaiter à tous surtout une très bonne santé, à vous-mêmes, à tous les membres de chaque bureau, à chaque bénévole et à vos associations.

Je m'adresse maintenant à tout nos enseignants et à la nouvelle directrice, de notre école. Nos classes ont été maintenues et nous sommes heureux de pouvoir compter sur une équipe enseignante motivée. Le travail que vous faites auprès de tous ces jeunes est une éducation pour eux-mêmes, mais également pour la société tout entière. Nous devrions en tant qu'adultes toujours nous souvenir de ce que nous avons appris à l'école en terme de connaissances, également de comportements. Je me félicite des relations établies entre nous, depuis le début de mon mandat. Je ne rencontre que de bonnes volontés et beaucoup de compétences. Sachez que nous serons toujours à votre écoute et que, dans la mesure du possible, nous ferons en sorte d'exaucer vos souhaits afin que vous puissiez exercer dans les meilleures conditions. Je vous souhaite une année pleine de réussites et de satisfactions personnelles.

Notre territoire se veut également attractif pour les entreprises. Alors, je les remercie de nous faire confiance et de poursuivre leur développement sur notre commune. Elles sont inévitablement le déclencheur d'un développement économique pour notre village ainsi qu'une source de création d'emplois.

Tous les commerçants et artisans proposent dans notre commune une richesse de services et de commerces indispensables au quotidien de nos habitants. Alors, soyez tous remerciés de votre présence et de votre professionnalisme.

Si notre mission est réussie, nous le devons à un vrai travail d'équipe. Alors, je remercie toute l'équipe municipale pour son implication dans chaque dossier. Nous formons tous ensemble une force de proposition et d'action toujours dans la bonne humeur et dans l'efficacité.

Je souhaite également remercier l'ensemble du personnel communal qui, chaque jour, avec des moyens toujours plus réduits, fait un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Je tiens maintenant à m'adresser à l'ensemble de la population. J'adresse à chacun d'entre vous, acteurs de la commune, habitants, familles, enfants, mes meilleurs vœux d'épanouissement pour 2019.

ENVIRONNEMENT

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit

Pourquoi?

Le brûlage à l'air libre peut entraîner des troubles du voisinage, nuisances d'odeurs ou de fumée, des risques d'incendie et est également fortement émetteur de polluants.

Quels déchets sont concernés?

Tontes de pelouses, branchages de haies et d'arbustes, feuilles mortes

Qui doit respecter cette interdiction?

Les particuliers, entreprises, collectivités territoriales qui produisent des déchets verts.

En cas de non respect?

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent

La collecte en déchetterie

Vous déposez les déchets verts à la déchetterie de la Réole. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement. De plus vous avez la possibilité d'avoir du compost gratuitement.

Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés .

Si vous souhaitez composter chez vous pour réduire vos déchets et qu'il vous manque l'outil essentiel, rendez-vous en déchetterie votre composteur vous attend au prix de 15€ !

Le compostage participatif

Vous déposez dans le bac prévu à cet effet vos déchets de cuisine, vous mélangez ces derniers vous recouvrez de matière sèche et vous refermez le couvercle.

Ce que vous pouvez composter: les épluchures, fruits et légumes avariés, filtres à café, déchets verts, essuie tout, petits cartons, journaux, coquilles d'œufs, etc...

Ce que vous ne pouvez pas composter: viandes, poissons (coquillages et fruits de mer), os, couches, sacs d'aspirateurs, emballages (aluminium, plastiques, polystyrène), prospectus publicitaires couleurs ou plastifiés, agrumes, litières..

Le compost mûr (entre 6 et 9 mois) sera distribué aux participants.

Plus d'informations: Rémy Gallissaires Maître Composteur pour la commune. 05 56 71 06 07

Je composte, tu compostes, il composte...



VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2019

GIRONDE SUR DROPT

JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le jeudi
- déchets recyclables : le jeudi



	ordures ménagères			déchets recyclables		
Déc. 2018	13	27		13	27	
Janvier	10	24		10	24	
Février	7	21		7	21	
Mars	7	21		7	21	
Avril	4	18		4	18	
Mai	2	16		2	16	
Juin	1*	13	27	1*	13	27
Juillet	11	25		11	25	
Août	8	22		8	22	
Septembre	5	19		5	19	
Octobre	3	17	31	3	17	31
Novembre	14	28		14	28	
Décembre	12	26		12	26	

Le forfait annuel pour la collecte de vos ordures ménagères est de 18 levées. Voici des cases à cocher vous permettant de les comptabiliser. Vous pouvez également suivre votre forfait sur www.ecocito.fr.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18

Chaque Girondais a reçu par voie postale une nouvelle carte donnant accès à la déchetterie. Cette dernière vous donne droit à 26 passages sur l'année.

ET ZERO PHYTO

Depuis le 1er Janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics. Depuis le 1er Janvier 2019 il est interdit également pour les particuliers.

Les Élus et les services municipaux sont régulièrement interpellés sur la présence d'herbe sur les trottoirs ou les espaces publics. L'utilisation de produits chimiques est désormais interdite.

La municipalité a engagé une réflexion pour s'équiper en nouveaux outils, mais cela n'empêchera pas la présence de quelques herbes folles, même si les services municipaux continueront bien sur à effectuer l'entretien des espaces publics du mieux possible. Gironde est une commune étendue et la végétation reprend rapidement ses droits avec des conditions climatiques favorables. Le désherbage mécanique est écologique et sain mais demande beaucoup plus de temps.

Le fait d'avoir des herbes sur son trottoir ou devant la porte nous amène également à voir les choses différemment, est ce un signe de pollution ou tout simplement un signe de retour de la nature en ville?

Nous invitons également tous les Girondais à adopter une démarche solidaire et citoyenne, et nous remercions par avance ceux qui voudront bien désherber le trottoir devant leur habitation.

Un aménagement spécial a été réalisé au cimetière avec le personnel communal en tenant contre des contraintes du désherbage :

Le jardin du Souvenir a été réfectionné en interne en tenant également compte des contraintes de désherbage: pose d'une couche de minéraux au niveau du sol, et intégration de végétaux adaptés au site.

En ce qui concerne les allées, la commune s'est tournée vers un enherbement naturel pour des raisons écologiques et économiques. L'entretien s'effectue par conséquent plus rapidement et plus facilement par les services municipaux. (tonte des allées et désherbage manuel entre les tombes).



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



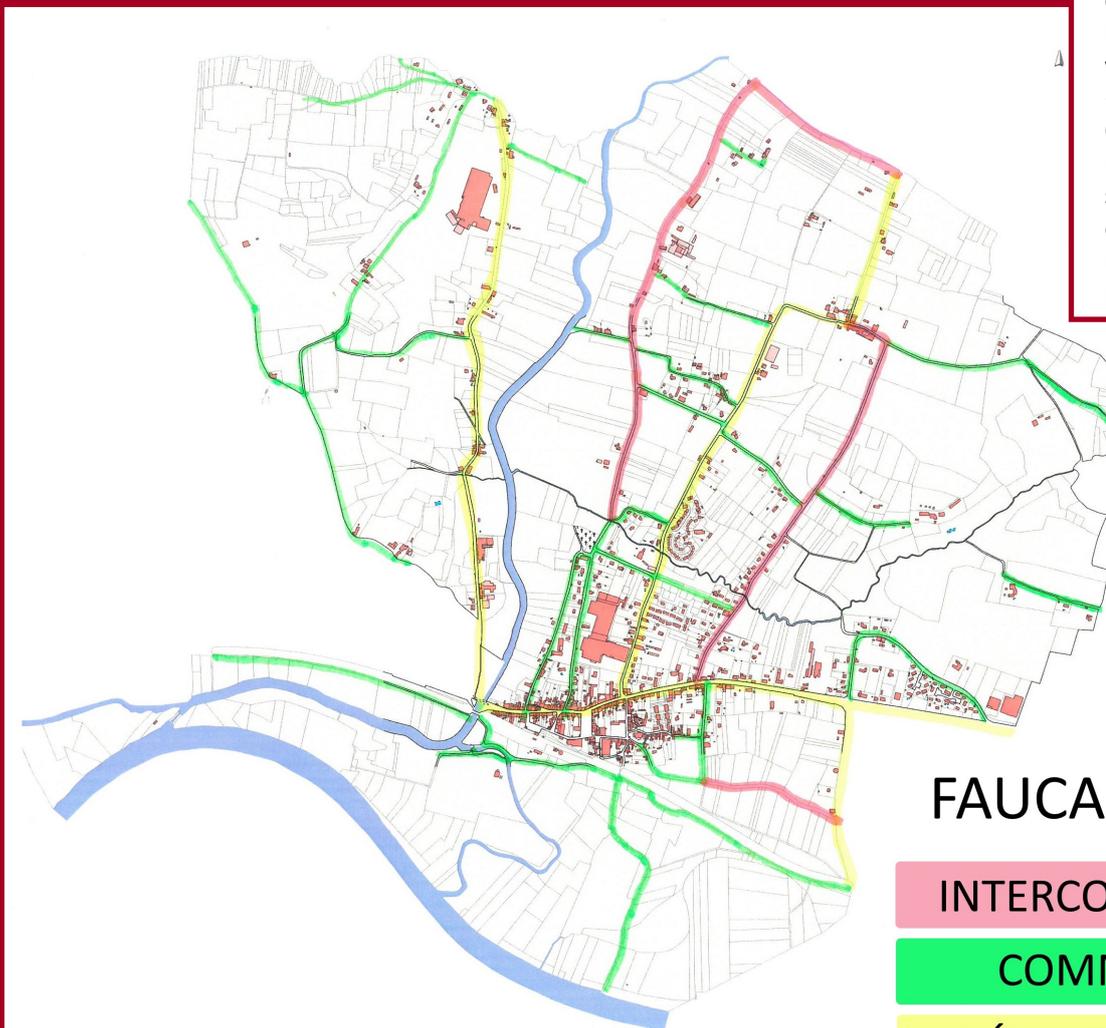
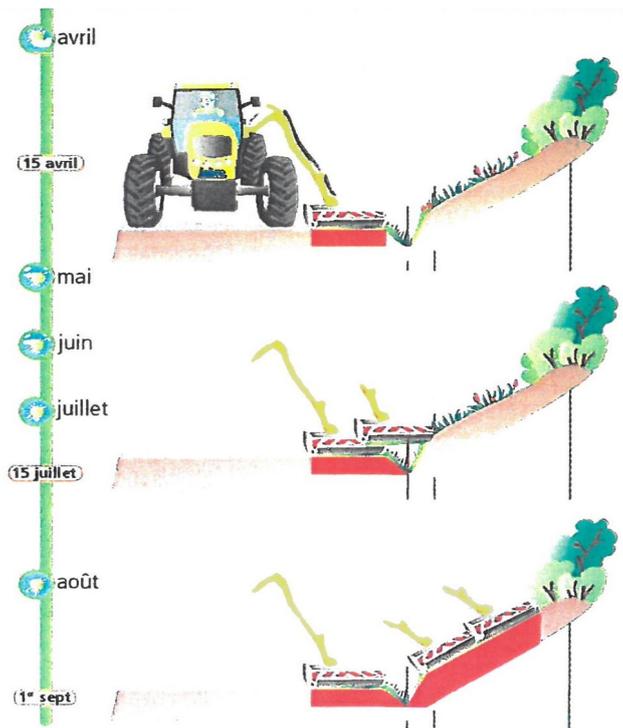
FAUCARDAGE

Schémas de principe

1ère coupe de sécurité
Accotements + points sensibles
(Virages, carrefours, abords de panneaux)
1/2 Avril à fin Mai

2ème coupe de propreté
Accotements + points sensibles
+ 1/2 fossés côté voirie
Juin à 1/2 Août

3ème coupe complète
Accotements + points sensibles
+ fossés complets + talus
Septembre à 1/2 Janvier (n+1)



La commune de Gironde comprend 3 types de voiries: la « voirie communale », la « voirie intercommunale », la « voirie départementale ». Ces trois types de voiries relèvent donc de trois structures différentes ce qui explique le fait qu'elles n'interviennent pas en même temps.

FAUCARDAGE:

INTERCOMMUNAL

COMMUNAL

DÉPARTEMENTAL

Zoom sur travaux voirie et bâtiments



ÉGLISE NOTRE DAME



Le socle de l'autel anciennement recouvert d'un carrelage en carreaux mosaïque a été remplacé par un nouveau sol en pierre .



TENNIS: Réfection des courts de tennis en quick béton, fixations des poteaux et changement des filets.

STADE

Des travaux de terrassement et de mise à niveau du sol de la future piste d'athlétisme ont été engagés derrière le stade municipal. Un terrain en herbe plat de type anneau sur une surface de 3200 m² verra normalement le jour courant le printemps 2019. Il sera pourvu des espaces suivants: espace saut en hauteur, saut en longueur, et d'une aire de lancer de poids.



Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation d'Eau potable et d'Assainissement Bassanne-Dropt-

Garonne va, dans le courant de l'année 2019, réaliser plusieurs chantiers sur la commune de Gironde-sur-Dropt.

Ces travaux consisteront essentiellement à renouveler la canalisation d'eau potable située le long de la Route départementale n°15 sur plus d'1,5 km, entre la cave coopérative et le pont sur La Teyssine. Durée : 4 mois. Ces travaux viendront en complément de ceux réalisés en 2017 et ont pour objectif d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable.

De même environ 130 mètres de canalisations seront renouvelés "Ruisseau Fontaine".

Des travaux d'assainissement collectif sont également prévus mais non arrêtés à ce jour.

VOIRIE

CRN°17 (Lacombe): Curage de fossé, dérasement et reprofilage de la chaussée.



CHEMIN DE L'AVOCAT: Reprise des nids de poule avec apport de calcaire et compactage





RECENSEMENT

de la population

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme *RONCALLI Valérie*
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À GIRONDE SUR DROPT, le
04/01/2019
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



Cachet de la mairie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme *Teavy LOBRY*
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À GIRONDE SUR DROPT, le
04/01/2019
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



Cachet de la mairie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. *TOMINAGA Olivier*
a été désigné(e) comme agent recenseur.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.
L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À GIRONDE SUR DROPT, le
04/01/2019
Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



Cachet de la mairie

Le recensement de la population se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2019.

Merci de réserver votre meilleur accueil à nos agents recenseurs.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment cela se déroule-t-il ?

Un agent recenseur se présentera prochainement à votre domicile. **Cet agent doit se présenter à vous en présentant sa carte de recenseur** délivrée par la commune. Cette carte tricolore est une carte officielle et porte la mention "République française".

Le recenseur vous explique les démarches à suivre, vous délivre les formulaires à remplir et **peut vous y aider**. Vous **pouvez répondre sur internet ou sur les formulaires papier**. Si vous répondez sur les formulaires papier, l'agent recenseur convient avec vous d'un rendez-vous pour récupérer ces documents.

Comment procéder au recensement en ligne ?

Le recensement peut se faire par internet. L'agent recenseur vous le proposera et pourra vous remettre à cet effet une notice et des codes personnels à renseigner sur le site du recensement en ligne. Une fois identifié, laissez-vous guider tout au long de la procédure. N'oubliez pas de cliquer sur "Envoyer les questionnaires" pour valider l'envoi de vos données. Renseignez votre adresse mail pour recevoir un accusé de réception.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage. <http://www.le-recensement-et-moi.fr>

Quelles informations vous sont demandées ?

Vous devez remplir deux types de document : **la feuille de logement** où vous renseignez la superficie de votre habitation, le nombre de pièces, etc.; **les bulletins individuels** où vous sont demandés pour chaque habitant du foyer son âge, son sexe, sa profession, sa nationalité, etc.

Etat civil

Décès :

Prioleau Germaine, Françoise le 29/09/2018
Aroux René, Serge le 16/11/2018
Duluc Yvan le 18/12/2018
Castille Camélia le 23/12/2018
Pardiac André le 22/01/2019
Schiocchet Simone le 22/01/2019
Rapin Michèle, Françoise, Louise le 22/01/2019

Naissances :

Gaubert Aëlia née le 16/09/2018
Meynard Blasquez Isia, Anette, Françoise née le 19/11/2018
Clotteriu Alizée, Jeanne, Christiane née le 12/12/2018
Darroman Delarbre Sasha, James, Camille née le 31/12/2018
Brignol Gabryel né le 08/01/2019

NOËL A L'ÉCOLE...



Le père Noël est également passé à l'école et les plus petits ont pu découvrir au pied du sapin les cadeaux tant attendus. Une sortie au cinéma a également eu lieu pour les enfants.



Le traditionnel repas de Noël a été servi quant à lui le mardi 18 décembre avec l'équipe périscolaire, et des employés municipaux.



Ateliers du Péri et préparation de Noël

Les salles du périscolaire et du restaurant scolaire ont pris les couleurs de Noël au fil des jours. Les enfants ont pu réaliser par le biais de coloriages, de peintures, de découpage et de modelages, des fresques et des décorations pour la venue du Père Noël. Ils n'ont pas chômé et tout le monde s'en est donné à cœur joie, enfants, parents et personnel de l'équipe pédagogique.

Le vendredi 21 décembre a eu lieu le marché de Noël au sein de l'école, organisé par les parents d'élèves et l'équipe du périscolaire.

Ce dernier a commencé par l'arrivée du père Noël pour la plus grande joie des enfants, suivi d'un goûter avec galettes et chocolat chaud. Les créations des parents et des enfants préparées pendant les activités de l'accueil périscolaire ont été mises en vente. Une très belle journée réussie merci encore aux enfants, parents et équipe pédagogique.



Prochaine date à retenir le samedi 16 mars 2018 : défilé du carnaval dans le village. Cette manifestation est portée par les parents d'élèves avec le soutien de l'Avl. Tout le village est invité! A très vite!

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

A l'occasion du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18, le monument aux morts fût illuminé le soir à partir du samedi 10 novembre. Des Girondais se sont rassemblés sur la place le dimanche matin en souvenir des victimes cette période. Des enfants, relais indispensables de la mémoire, étaient également présents pour rendre hommage à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie. Un gros travail a eu lieu en amont à l'école avec les enseignants et les enfants. Les classes de CE2, CM1 et CM2, ont étudié des documents photos, des déclarations de décès, des lettres de poilus à leur famille, des poèmes, des objets apportés par les enfants afin de réaliser des affiches par classe qui furent exposées dans le hall de la mairie. Les classes de CP/CE1, CE2, CM1, CM2 se sont rendues au monument aux morts du village pour observer les noms, les symboles, comment étaient habillés les soldats.



RETOUR SUR...

Marche du Ruban rose Sud Gironde

Cette journée consacrée au dépistage gratuit du cancer du sein a eu lieu le dimanche 14 octobre 2018. Cette manifestation consistait à effectuer une marche de 8 kilomètres partant de Castets en Dorthe pour arriver à Pondaurat/Savignac à 11 h 30. Près de 800 marcheurs ont pu y participer sous un ciel radieux. La manifestation s'est clôturée autour d'un vin d'honneur offert par les deux municipalités.



Championnats de Gironde de Cross

C'est près de 1500 athlètes qui ont participé aux Championnats de Gironde de cross 2019 sur le site de Beauséjour ce dimanche 13 janvier 2019. L'ensemble des concurrents a apprécié le tracé très visuel du parcours permettant aux spectateurs de suivre les coureurs sur l'intégralité du circuit. Un vrai terrain de cross country avec de multiples côtes rendu par endroit glissant par la légère



pluie qui s'est invitée dans l'après midi a permis aux meilleurs coureurs de s'exprimer.

Les clubs de l'Us Talence et de Bordeaux Athlé ont dominé les courses élites mais le club organisateur du Stade Langonnais/Elan Girondais a conservé son titre en masters masculins.

Une poussinade a été incorporé au programme et a accueilli 250 jeunes de moins de 10 ans.

A cette occasion un vin d'honneur en présence de Jean Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde, Isabelle Dexpert, Vice-Présidente du Département, Sophie Mette, Députée, Thierry Bos, Maire de Gironde sur Dropt, Bruno Marty, Maire de La Réole, Jean Louis Saumon, Vice-Président de le CDC du réolais, Daniel Arcuset, Vice Président de la fédération française d'athlétisme ; a permis à Jean-Paul Trocmet, président de l'Elan Girondais, Estelle Souques, présidente de La Réole Athlétisme et Dominique Morgeau, Président du Stade Langonnais de remercier leurs partenaires institutionnels et Nathalie Bireau Directrice du centre de formation de Beauséjour ainsi que Serge Schiappa qui nous ont permis d'utiliser leurs installations.

Cette organisation fut une réussite pour l'entente Stade Langonnais/Elan Girondais/La Réole Athlétisme et a mis en valeur le savoir faire en terme d'organisation. Le club a reçu les félicitations des instances fédérales qui ont proposé l'organisation de compétitions du niveau supérieur sur le site à l'avenir.

(photo Charles Brunet) Laurent Souques Directeur Sportif SLA/EGA

Vente de cartes de pêche : Gardon Girondais

Les ventes de cartes de pêche auront lieu à partir du mercredi 02 janvier à Gironde sur Dropt à la Maison des Médias, à Morizes à l'Épicerie Vival et à Saint Macaire à Cap Story.



Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements automne-hiver, organisée par l'association des Assistantes maternelles LES BOUT'CHOUX a eu lieu les 6 & 7 octobre 2018. Toujours autant de succès et de plaisir!!! 30 exposants sur le week-end, sur 104 mètres. Les nouveaux exposants étaient ravis de leur week-end et agréablement surpris par la convivialité de cette manifestation.

- Des réductions sur des activités
- Des bons plans pour votre séjour



LA TRIBU

PASS PRIVILÈGES



L'aventure à prix malin !



ENTRE-DEUX-MERS
TOURISME

- Profitez d'un moment en famille
- Disponible à l'office de tourisme



LES RÉDUCTIONS

- **Mateviana** : 12% sur les activités sur-matras. Découverte des sports de plein air, nature, escalade et tir à l'arc. Evénement organisé par l'ARL Lurral - Sauveterre de Guyenne. Saison estivale découverte automne. Nautisme autonome.
- **Exo 33** : 10% sur l'activité.
- **Lacs aux branches** : -2€ sur l'activité.
- **Entre cycles et eaux** : 30€ pour la famille pour 3h de pédalo et -15€ sur la location vélo ou tandem.
- **Arbor & sens** : 18€ pour les adultes au lieu de 20€ et 14€ pour les enfants de 7 à 11 ans au lieu de 10€.
- **Centre équestre de La Réole** : Laisser garnir à cheval à 55€ au lieu de 60€. Cours d'initiation à pony ou à cheval à 20€ au lieu de 25€.
- **Faleyras Paintball** : -15% sur l'activité avec un minimum de 6 personnes.
- **Station vélo de Créon** : 50% sur la location de vélos enfants pour court séjour avec d'autres réductions proposées par la station vélo.
- **Parcours sensoriel en petit train du Domaine de la Grave** : 9€ pour les adultes au lieu de 10€, et gratuit pour les 12 ans.
- **Ferme du kildal** : Système à paquets de 45 min à 8,50€ au lieu de 10€. Ateliers événementiels de 15 à 30€ au lieu de 17€. Stages découverte nature à la journée à 60€ au lieu de 70€.
- **Chantiers Tramasset** : Laver de vitre à 2€ au lieu de 3€.

ET PLUS ENCORE...

- **Cleudo des Bastides Monségur / Créon / Sauveterre-de-Guyenne** : Le livret à 150€ au lieu de 30€.
- **Visites théâtralisées Monségur / La Réole / Sauveterre-de-Guyenne** : Tarif adulte : 2,00€. Tarif -18 ans : gratuit. 1 billet adulte acheté = 1 billet adulte offert.
- **Piste de Robin** : Ressouces des énergies et gagne la récompense. Gratuit.
- **Terra Aventura** : Chasse au trésor avec application smartphone. www.terra-aventura.fr. Gratuit.

LES BONS PLANS GRATUITS POUR LES ENFANTS

- **ENTRÉE DANS LA FABRIQUE À HISTOIRE DANS NOS MONUMENTS NATIONAUX** : Tablettes à disposition pour les 8-12 ans et livret découverte pour les 6-8 ans.
- **Château de Cadillac** : Entrée gratuite pour les moins de 18 ans.
- **Abbaye de La Sauve-Majeure** : Entrée gratuite pour les moins de 18 ans.

► Cours aux trésors architecturaux de La Réole

- **Musée de la vigne et du vin** : Visiter gratuite pour toute la famille. Dimanche découverte.
- **Balades découverte avec la maison du patrimoine naturel du Créonnais** : Gratuites et gratuites.
- **Jeu de piste « Les secrets des vallons »** : Partez en quête du secret des personnages clés au départ de la Station Vélo de Créon en suivant des énigmes.
- **Maison de la poterie de Sadirac** : Visiter avec et gratuite.
- **Le sentier botanique de Monco** : Balade en famille permettant de découvrir des orchidées. Librairie et café à 10€ avec carte et livret de visite téléchargeable sur le site.

LA LOCALE

PASS PRIVILÈGES

Profitez ! Vous êtes chez vous.

Pass Privilèges - La Locale

AUTOUR DE CADILLAC

- **Château de Cadillac** : Entrée gratuite.
- **Château Dauphiné-Rondillon** : Visite - dégustation offerte.
- **La Bastiane (Vins Bio)** : 10% de réduction sur l'achat de vin.

AUTOUR DE LA RÉOLE

- **Canots de Garonne** : 10% de réduction pour tout le groupe.
- **Centre équestre de La Réole** : 20% de réduction sur les stages (90€/7j), les promenades (dété 10€/1h), la carte découverte 100€/3ans et les promenades découvertes enfants (10€/2h).
- **Entre Cycle et Eaux (Vélos et Rosalies)** : Pédalo surprise offert pour l'achat d'un vélo. La location d'un vélo offerte.
- **La Ferme du Moulinais** : 1 produit surprise offert pour l'achat de 4 boîtes de la ferme.
- **La Petite Populaire : Association culturelle et café associatif** : Réductions ponctuelles sur différents événements à réserver dans les restaurants employés par Entre-Deux-Mers Tourisme.
- **Restaurant Le Solendo** : 10% de réduction sur le dessert.

AUTOUR DES PORTES DE BORDEAUX

- **Château de Chevrette** : Visite - dégustation offerte.
- **Château de Langouian** : Entrée gratuite - visite guidée offerte si accompagné de 4 personnes min.
- **EXO 33 - Wakepark Baurech** : 10% de réduction sur l'achat de matériel sportif.
- **Les Chantiers Tramasset** : 1 produit offert sur les stages de nettoyage.
- **Restaurant Les Pieds sous la Table** : 10% de réduction sur l'addition.

AUTOUR DE CRÉON

- **Association culturelle Lurral** : Accès au « 1er mardi » des événements.
- **Château Thiolley** : Visite - dégustation offerte.
- **Cinéma Max Linder** : Accès au « tarif réduit » de la séance.
- **Crêperie Suc-Suc** : 1 produit de leur carte de jus de pomme offert.
- **L'Abbaye de La Sauve-Majeure** : Entrée gratuite.
- **La Maison des Vins de l'Entre-Deux-Mers** : Dégustation offerte.
- **La Station Vélo** : Un produit de vin offert.
- **Le Domaine d'Eccline** : L'entrée à la ferme offerte si 2 accompagnants.
- **Restaurant La Table** : Les plats offerts pour l'emprunte de la table (après un repas sur place).
- **Sonopole** : 1 produit surprise offert pour 1 achat.

AUTOUR DE MONSÉGUR

- **La Barrique et la Fillette** : 1 produit offert si accompagné de 2 personnes.

AUTOUR DE SAUVETERRE ET TARGON

- **ACROCS Productions** : Festival de Pédalo - Sun Vents offert à la Buvette. Festival Corniche café - Entrée gratuite.
- **Château Haut de Lerm** : 10% de réduction sur l'achat de vin.
- **Château La Peyraude** : Visite - dégustation offerte.
- **Château La Peyre** : 20% de réduction sur l'achat de vin.
- **Château Roquefort** : Visite - dégustation offerte - 10% de réduction sur l'achat de vin.
- **Circuit de Faleyras - Paintball** : 4 produits offerts si accompagné de 2 personnes min.
- **Les Ateliers (atelier textile)** : 20% de réduction sur les stages ou ateliers tissage, couture et lecture de laine (hors admission payante).

Pour plus d'informations:
entredeuxmers.com
ou dans vos Offices de Tourisme.

COMMUNIQUE CONCERNANT L'HOPITAL DE LA RÉOLE

Le Service des Urgences de l'hôpital de La Réole, nouvelle version

Après une période d'incertitudes, voire d'inquiétudes quant à l'avenir du service des Urgences de La Réole, le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est venu inaugurer le 8 novembre 2018 le nouveau service, désormais intitulé « Antenne d'Accueil de Premiers Soins ». Le terme d'antenne marque le lien entre ce service et le service des urgences de Langon. Cela signifie la complémentarité des prises en charge des situations d'urgences entre les deux sites.

L'antenne réolaise permet d'accueillir en urgence des pathologies médicales qui nécessitent une prise en charge pour affiner un diagnostic et traiter des pathologies traumatiques bénignes de type entorse ou fracture fermée, des plaies, des brûlures du 1^{er} ou 2^{ème} degré. Ces pathologies représentent 95% des personnes reçues ces dernières années dans le service d'urgences. Le grand avantage de ce service de proximité réside dans le temps d'attente très réduit.

Les urgences graves voire vitales, de type AVC ou infarctus, doivent être dirigées sur le site de Langon qui dispose d'un plateau technique adapté. En cas d'accueil inopiné de ces situations de gravité supérieure, l'antenne réolaise conditionnera le malade pour le transfert dans les meilleures conditions vers Langon ou Bordeaux.

L'équipe médicale de l'antenne réolaise d'accueil de premiers soins est dirigé par le Docteur CAREY, médecin urgentiste depuis 25 ans, dont 5 années au SAMU de Bordeaux. Elle est composée de médecins urgentistes et de médecins généralistes avec une spécification urgentiste. **Le nouveau service est ouvert de 8h à 20h, tous les jours de la semaine, samedi et dimanche compris.** Rappelons enfin et surtout qu'en cas d'urgence, il faut appeler le 15 qui régulera l'adressage entre les deux sites de Langon et La Réole.

COMMUNIQUE CONCERNANT LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

La fibre optique c'est quoi ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux.

A quand la fibre près de chez moi ?

Le plan « Gironde Haut Méga » piloté par le département prévoit le déploiement d'un réseau public de fibre optique jusqu'à l'abonné pour l'ensemble du département d'ici 6 ans. Avec la carte interactive de Gironde Haut Méga, vous pouvez suivre le déploiement du réseau public de fibre optique partout en Gironde! Consulter le site girondehautmega.fr